



Communiqué de presse

Embargo: 19.11.2021, 13h30

Rectificatif: Dans le chapeau du communiqué, la proportion des personnes positives au COVID-19 hospitalisées se rapporte à toutes les hospitalisations et pas seulement à celles en soins somatiques aigus. La mention de ce domaine a donc été supprimée à la troisième ligne du texte.

14 Santé

Statistiques des établissements hospitaliers 2020

Recul des hospitalisations en 2020

Pour la première fois depuis 2011, le nombre de personnes hospitalisées a diminué en 2020 dans les maisons de naissance et les hôpitaux en Suisse, et cela de 5,8% par rapport à 2019. Les personnes positives au COVID-19¹ ont représenté 2,9% des hospitalisations et 4,2% des journées de soins. Parmi les personnes ayant le COVID-19 aux soins intensifs, une sur quatre est décédée. Ce sont là quelques-uns des résultats des statistiques hospitalières réalisées par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

En 2020, 142 hôpitaux de soins aigus, 15 maisons de naissance, 50 cliniques psychiatriques, 50 cliniques de réadaptation et 19 autres cliniques spécialisées ont livré leurs données. Les 276 établissements hospitaliers se répartissaient sur 574 sites dans toute la Suisse. Par rapport à 2019, les journées de soins ont diminué de 4,5% pour un total de 11 094 844. Dans les hôpitaux de prise en charge centralisée, le recul de 7,6% était particulièrement marquant. En revanche, on a constaté une augmentation des journées de soins, respectivement de 1,3% dans les cliniques psychiatriques et de 0,9% dans les cliniques de réadaptation.

Augmentation du nombre de patients ambulatoires

Si le secteur ambulatoire des hôpitaux a aussi enregistré pour la première fois depuis 2015 une baisse du nombre total des consultations (-3,1%), le taux de croissance du nombre de patients (4 459 987) a en revanche largement dépassé celui de l'année précédente (+5,3% contre +2,7%). Cette augmentation est due en partie au nombre élevé de personnes (3,4%) ayant reçu uniquement des prestations liées au nouveau tarif pandémie, à l'occasion d'un dépistage en particulier. Une grande proportion de ces personnes (42,5%) ont entre 20 et 39 ans. Si l'on ne tient pas compte de ces personnes ayant reçu uniquement des prestations associées au tarif spécifique de la pandémie, le nombre total de patients a augmenté moins rapidement que l'année précédente (+1,9%).

¹Il convient de noter qu'il n'est pas possible, sur la base des données disponibles, de savoir si le séjour hospitalier a été causé par le COVID-19 ou par une autre maladie.

Hospitalisations liées au COVID-19

Les premières hospitalisations liées à un diagnostic confirmé de COVID-19 ont été enregistrées en février 2020. Entre février et décembre 2020, on en a dénombré au total 36 244 dans les hôpitaux et unités de soins aigus. Le Tessin a connu le taux d'hospitalisation le plus élevé avec 79 cas pour 10 000 habitants. Dans l'ensemble du pays, la proportion d'hommes et de femmes s'élève à respectivement 57% et 43% et l'âge moyen à 68 ans. En soins aigus somatiques, pour 4765 hospitalisations avec un diagnostic de COVID-19 (13% des cas), un traitement en soins intensifs a été nécessaire et le taux de mortalité s'est chiffré à 26%, alors qu'il atteint 8% pour les cas non COVID-19. Au total, 4551 personnes décédées dans les hôpitaux avaient été testées positives au COVID-19. L'âge moyen des personnes décédées était de 80 ans.

Forte hausse des pneumonies

Le diagnostic le plus fréquemment posé lors d'hospitalisations liées au COVID-19² était celui de pneumonie. Viennent ensuite la septicémie, la fièvre et la toux. En 2020, 60 262 pneumonies avaient été dénombrées, dont 42% en lien avec le COVID-19. En 2019, leur nombre avoisinait 49 000 et 36 000 en 2011. Alors que ces dernières années, en moyenne 10% de la patientèle atteinte d'une pneumonie est décédée, cette proportion grimpe à 15% pour celle diagnostiquée au COVID-19.

Augmentation de 7,3% des coûts par cas

En 2020, les coûts des prestations hospitalières ont augmenté de 1,7% pour un total de 19,4 milliards de francs, alors que ceux des prestations ambulatoires ont augmenté de 3,1% pour atteindre 8,7 milliards de francs. Comme cette hausse s'accompagnait d'un recul du nombre des hospitalisations en 2020, les coûts par cas ont grimpé de 7,3% pour se situer à 14 180 francs.

Accroissement du personnel en 2020

Au 31 décembre 2020, le secteur hospitalier occupait 228 800 personnes en Suisse, soit une hausse de 3,5%. Le volume de l'emploi atteignait 174 593 équivalents plein temps (EPT). Ont connu une forte croissance le personnel de l'administration (+5,5%) et le corps médical (+4,6%), suivis par le personnel soignant (+3,4%), celui du service technique (+3,3%), du service social (+3,0%), le personnel médico-thérapeutique (+3,0%) et le personnel médico-technique (+2,7%), qui ont enregistré une augmentation moyenne.

²Les codes de la classification internationale des maladies CIM-10 pour le COVID-19 (U07.1, U07.2) sont toujours saisis comme diagnostic secondaire.

Remarque

Le 13 décembre 2021 paraîtra une publication supplémentaire illustrant les conséquences de la pandémie de COVID-19 sur les services de santé.

Différences avec les chiffres disponibles dans le monitoring COVID-19 de l'OFSP

Les présents résultats diffèrent des chiffres publiés dans le cadre du monitoring Covid-19 par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Il s'agit de sources de données issues de flux distincts, et les types de données transmises par les hôpitaux ne sont pas les mêmes. [Une notice méthodologique publiée séparément](#) explique en détail ces différences.

Renseignements

Patrick Schwab, OFS, section Services de santé, tél.: +41 58 463 64 28,

e-mail: patrick.schwab@bfs.admin.ch

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2021-0093

La statistique compte pour vous: <https://la-statistique-compte.ch/>

Abonnement aux NewsMails de l'OFSP: www.news-stat.admin.ch

Le site de l'OFSP: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP), la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS) et l'association H+ Les Hôpitaux de Suisse ont reçu ce communiqué de presse trois jours ouvrés avant la publication officielle et ont discuté des résultats avec l'OFSP.